25 mars : école et numérique, PNR et dynamisme des centres-villes



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 25/03/2021

Saisines liées :
L'ÉCOLE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE
CONTRIBUTION DU CESE AU PROGRAMME NATIONAL DE RELANCE ET DE RÉFORME (PNRR) 2021
COMMENT REDYNAMISER NOS CENTRES-VILLES ET NOS CENTRES-BOURGS ?
Revoir l'intégralité des échanges du 25 mars

La séance plénière du 25 mars était consacrée à la présentation de :

L'école à l'ère du numérique

La Contribution au PNR (Programme National de Réforme) et au PNRR (Plan national de relance et de résilience)

Comment redynamiser nos centres-villes et nos centres-bourgs ?

***L'école à l'ère du numérique*, rapporté par Marie-Pierre Gariel (groupe UNAF), au nom de la section de l'éducation, de la culture et de la communication, présidée par Xavier Nau (groupe CFDT)**

Téléchargez le projet d'avis Téléchargez la fiche de présentation

Le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19 et les différents confinements ont révélé le rôle indispensable du numérique notamment pour assurer au quotidien une certaine continuité éducative mais aussi plusieurs inégalités (accès à Internet, équipements des élèves & familles/enseignants) révélant aussi la trop faible impulsion de l'Education nationale à déployer l'usage du numérique éducatif et le déficit de formation, culture & compétences numériques de certains enseignants. Pourtant le numérique change le système éducatif dans divers domaines (gestion administrative, vie scolaire, orientation) sans toutefois toucher encore la pédagogie et les apprentissages.
Pour contribuer à la mise en œuvre d'une politique publique du numérique éducatif, le CESE au-delà de l'approche technique, demande une politique mise au service des apprentissages et de la réussite de tous les élèves & étudiants par la formation de citoyens éclairés, libres et responsables mais également dans une démarche respectant des objectifs de développement durable.

Présentation de la *Contribution au PNR (Programme National de Réforme)*, rapportée par Paul Fourier (groupe CGT), au nom de la section des affaires européennes et internationales, présidée par Jean-Marie Cambacerès (groupe des personnalités qualifiées)

En présence de **Stéphane Dupuis** représentant du Secrétariat général des affaires européennes (SGAE) qui interviendra.

Téléchargez la contribution

Dans le cadre du Semestre européen, chaque pays présente tous les ans son programme national de réforme (PNR) devant la Commission européenne. Le CESE est saisi par le Secrétaire général aux Affaires européennes (SGAE) pour s'exprimer sur le PNR pour la France et y porter la voix de la société civile. En 2021, dans le contexte du à la crise de la Covid, l'assemblée se prononce également sur le Plan national de relance et de résilience (PNRR).

***Comment redynamiser nos centres-villes et nos centres-bourgs ?*, rapporté par Marie-Odile Esch (groupe CFDT) et Dominique Riquier-Sauvage (groupe des professions libérales), au nom de la section de l'aménagement durable des territoires, présidée par Eveline Duhamel (groupe des entreprises).**

Téléchargez le projet d'avis Téléchargez la fiche de présentation

Les centres-villes et centres-bourgs jouent un rôle clé pour nos territoires : plaque tournante de la production, emploi, commerce et services, ils sont essentiels à l'e?quilibre et à la cohe?sion du territoire. La crise sanitaire et les confinements ont révélé l'importance pour la population de disposer de services et de commerces a? proximite? mais aussi identifié de potentielles opportunités : souhait d'habiter a? la campagne ou dans des villes moins grandes et développement du télétravail.
Le CESE propose des pistes de solutions aux problématiques : quel urbanisme pour redynamiser ces petites centralités et re?pondre aux attentes des populations ? Quels leviers des politiques engage?es est-il possible d'utiliser ou d'améliorer pour y parvenir ? Dans un objectif de cohe?sion territoriale, comment mieux associer aux projets et de?cisions des pouvoirs publics les acteurs de la socie?te? civile organise?e et les populations re?sidentes ?

© - copyright CESE - Novembre 2026